

R

P

RÈGLEMENT

G

D

GÉNÉRAL

DE PROTECTION

DES DONNÉES

COMPRENDRE
POUR SAVOIR



RÈGLEMENT

GÉNÉRAL

DE PROTECTION

DES DONNÉES

SOMMAIRE

- 01.** INTRODUCTION **AU RGPD** P.3
- 02.** LES IMPACTS **AU NIVEAU ENTREPRISE** P.14
- 03.** APPLICATION AUX **CAS CONCRETS** P.20



RÈGLEMENT

GÉNÉRAL

DE PROTECTION

DES DONNÉES

01.

INTRODUCTION **AU RGPD**

R

P

G

D

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE PROTECTION DES DONNÉES OU GDPR POUR LES ANGLOPHONES

MESURE VOTÉE PAR LE PARLEMENT
EUROPÉEN QUI ENTRE EN APPLICATION
LE **25 MAI 2018**



***** ZONE D'APPLICATION :**
Entités morales privées et publiques basées sur le sol Européen.
Entités morales privées et publiques non basées en UE met qui
offre des biens ou des services auprès des résidents de l'Union
Européenne.

1

Apporter plus de **protection et de visibilité** aux citoyens européens concernant l'enregistrement et l'usage de leurs données personnelles

"Si c'est gratuit, c'est vous le produit !":

- Comprendre les business models autour de la donnée personnelle
- Se protéger des abus éventuels (Growth Hacking par exemple)
- Être conscient de la quantité de données que nous déposons partout en échange de différents services

2

Responsabiliser les entreprises concernant l'usage des données personnelles : l'accountability

- Facilitation des démarches : suppression des déclarations normales CERFA auprès de la CNIL
- L'entreprise doit définir elle-même les protocoles liés à l'enregistrement le traitement et la sécurisation de données personnelles - souplesse technique

3

Rééquilibrage des opportunités business face aux GAFAM

- Le respect du RGPD est une véritable opportunité concurrentielle : la transparence et l'accountability sont une vraie valeur ajoutée aux yeux des utilisateurs européens.
- Le GAFAM pâtit [à raison] d'une image négative sur le sujet.

01.

QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE PERSONNELLE ?



Son adresse e-mail
Son numéro de téléphone
Les échanges par mail ou téléphone...



Son historique de navigation
Ses recherches informatiques
Ses données financières/bancaires
Ses activités sur les RS...



Son nom ou prénom
Sa date de naissance
Ses fiches de paie
Son adresse
Sa photographie...

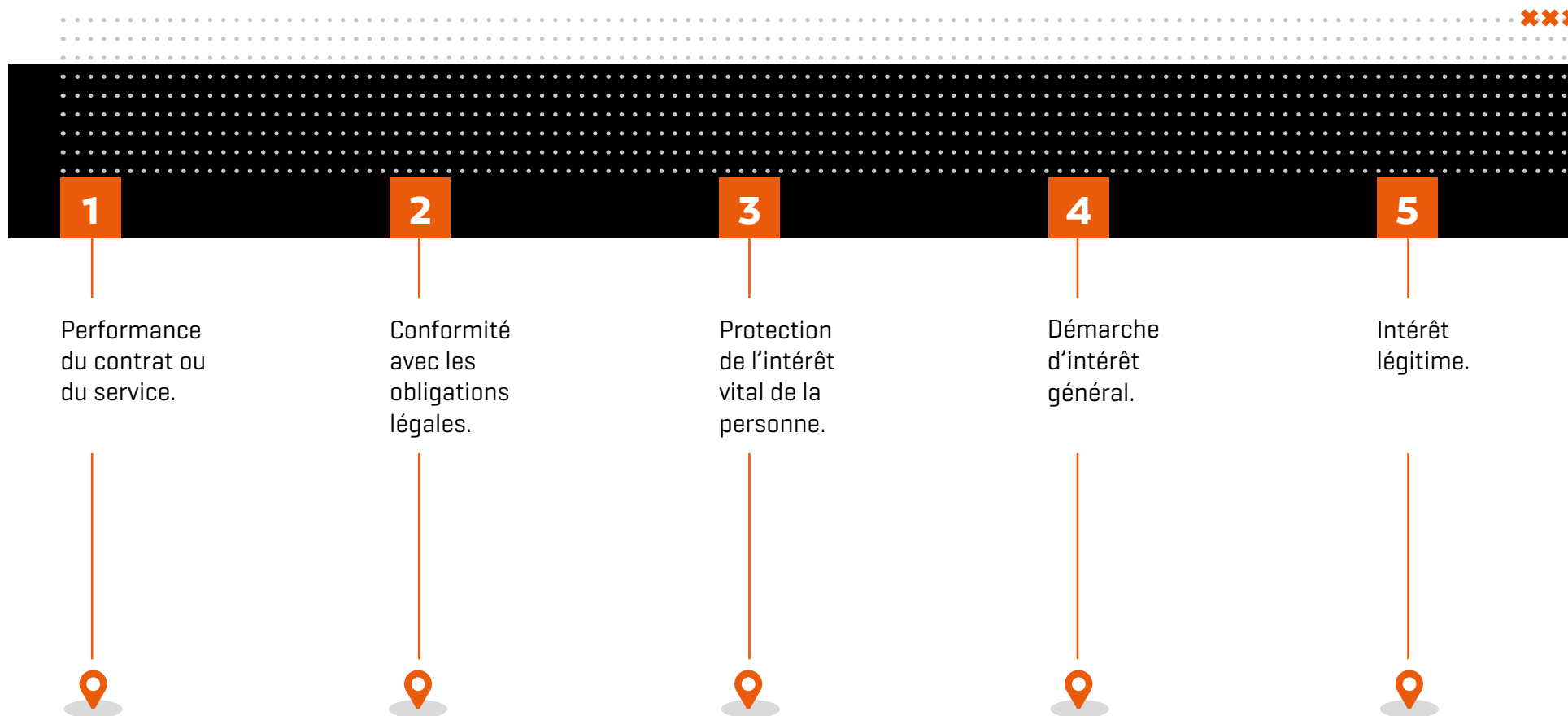
**TOUTE DONNÉE PERMETTANT DE QUALIFIER UNE PERSONNE
PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT
EST CONSIDÉRÉE COMME UNE DONNÉE PERSONNELLE.**

TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DE LA DONNÉE EST IMPACTÉE :

- l'utilisateur final
- les professionnels et sous-traitants collectant et traitant la donnée
- les autorités supérieures

QUELLE LIBERTÉ AVEC LES DONNÉES ?

La collecte et le traitement de données personnelles doivent être **“déterminés, explicite, et légitime”**, ceux-ci seront autorisés dans le cadre suivant :



QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRISE ?



1

La sécurité



2

Le Data Protection Officer

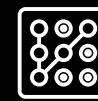
Il est fortement conseillé de désigner un DPO si le cœur d'activité entraîne un suivi et des protocoles concernant une grande quantité de données personnelles.



3

Enregistrement de toutes les activités liées à la donnée :

Documenter un registre concernant tous les protocoles de collecte et de traitement de chaque donnée personnelle concernant l'UE.



4

Cartographie des impacts [dans les situations à risque]



5

Conception sécurisée [dès la mise en place des process]



LE CONSENTEMENT UTILISATEUR

1

À l'enregistrement

Information et consentement pour chaque donnée.



2

La modification à tout moment

L'utilisateur doit avoir accès aux consentements enregistrés et pouvoir les modifier à tout moment.



3

La double optin'

Une fois les consentements ou leur modification enregistrés, une notification leur est envoyée comme récapitulatif + lien vers formulaire de modification.



*** LES DROITS DE L'UTILISATEUR



1

Transparence
sur l'utilisation
de ses data



2

Droit à l'accès
et à la
modification
Peut recevoir
TOUTES ses don-
nées sur simple
demande dans un
fichier standardisé
+ peut les modifier
simplement.



3

Automatisation
des process
L'utilisateur ne peut
être sujet à une
décision concernant
le traitement de
ses données sur la
base d'un traitement
automatisé de ces
dernières, cela inclut
le profilage.



4

Droit à l'oubli
Le protocole de
suppression totale
de ses données
sera prévu et
communiqué.
Il pourra être
mis en place sur
simple demande
de l'utilisateur.



5

Droit
à la portabilité
Avec la transmission
de ses données
dans un format
standardisé,
il pourra les trans-
mettre facilement
à n'importe quelle
autre entité.

LA NOTIFICATION DES DATA BREACH



Un data breach est une faille de sécurité ayant entraîné une destruction, une perte ou une altération accidentelle, une divulgation non autorisée ou un accès direct aux données personnelles transmises, conservées ou traitées.

La **CNIL doit en être informée dans les 72h**.
S'il s'agit de données sensibles/à risques, les utilisateurs doivent en être informés directement.



LES SANCTIONS



AMENDES JUSQU'À

4% **CA**
MONDIAL ou JUSQU'À
20 €
MILLIONS

POUR LES VIOLATIONS MINEURES

2% **CA**
MONDIAL ou JUSQU'À
10 €
MILLIONS

RECOURS
JUDICIAIRES

LES UTILISATEURS LÉSÉS
POURRONT DEMANDER UNE
COMPENSATION
DU PRÉJUDICE MATÉRIEL
OU IMMATÉRIEL SUBI.

AU-DELÀ D'UNE LOI, UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ

1

En profiter pour « faire le ménage » dans des bases de données vieillissantes/ peu qualitatives.

Mettre en place de vrais protocoles de qualification et valorisation de ses bases pour proposer une **expérience premium à ses collaborateurs et ses clients et prospects**



2

Mettre en place un discours de marque à forte valeur ajoutée : être une entreprise qui **prend grand soin de l'avis et de la vie privée** de chaque utilisateur et collaborateur.



3

Prendre à temps le **virage à 180° vers le monde collaboratif** où l'information sera désormais vérifiable par tous grâce, entre autres, à la Blockchain.

Les fondements de notre économie et de notre société sont en train de basculer, preuve en est la volonté de dématérialisation totale des services hexagonaux d'ici 2022.

Nous entrons dans **l'ère de l'intelligence collaborative.**





RÈGLEMENT

GÉNÉRAL

DE PROTECTION

DES DONNÉES

02.

LES IMPACTS
**AU NIVEAU
ENTREPRISE**



1

Dans la relation client (données de nos clients)

2

Dans la gestion interne (données des salariés)

3

Dans la gestion des recrutements

4

Dans la gestion des fournisseurs

EXEMPLES CONCRETS : POUR L'AGENCE SEVANOVA

Nous avons choisi de vous expliciter concrètement les impacts du RGPD en nous prenant pour exemple, les informations mises en avant correspondent à de nombreuses entreprises.

- XXXX aux normes
- XXX en cours
- XX non démarré
- XX potentiel blocage



- XXXX aux normes
- XXX en cours
- XX non démarré
- XXX potentiel blocage

Art.4
le traitement
des données
à caractère
personnel
devrait
être conçu
pour servir
l'humanité.

XXXX	1	Intranet Agence : aucun traitement et droit à l'oubli applicable <i>Nom, Prénom, adresse e-mail, numéro de mobile perso</i>
XXXX	2	Serveur de développement : aucun traitement <i>Nom, prénom, e-mail, commits</i>
XXXX	3	Données du poste de travail : stockage local aucune donnée n'est accessible par un tiers, aucun traitement <i>Nom, prénom, dossiers personnels</i>
XXXX	4	Stockage des données des salariés sur serveurs locaux <i>Contrats de travail, fiches de paie, RIB, permis de conduire, carte d'identité, compte rendu d'entretiens pro...</i>
XXX	5	Comptes Outils Agence : <i>Gmail, Slack, Trello, Gitlab</i>
XX	6	Stockage des données des salariés dans les CRM de nos clients <i>Nom, prénom, e-mail, fonction, téléphone</i>
XXX	7	Stockage externe des données de tous les salariés [pour les fiches de paie] sur serveur de l'outil RH : en attente de réponse de l'éditeur <i>Nom, Prénoms, Numéro de sécurité sociale, Date de Naissance, Lieu de Naissance, Adresse postale, Informations bancaires, Enfants, Personnes à charge, congés, évènements familiaux</i>
XXX	8	Données CRM : Déploiement mise à jour juin 2018 <i>Nom, prénom, tél.</i>

- aux normes
- en cours
- non démarré
- potentiel blocage

SEVANOVA : GESTION DES RECRUTEMENTS

Les données des candidats sont également sensibles

XXXX

1

Stockage des candidatures en ligne [site internet, portail de recrutement]:

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, lettre de motivation, CV

XXXX

2

Stockage des candidatures dans les boîtes mails des RH.

Système de filtre en place, script de suppression automatique en cours

XXXX

3

Stockage des candidatures sous forme papiers : CV et lettre imprimés

Sensibilisation et tri effectué

- aux normes
- en cours
- non démarré
- potentiel blocage

SEVANOVA : DANS LA GESTION DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

Les données des fournisseurs sont également sensibles



1

Stockage des données fournisseurs sur serveur local : mise aux normes en cours
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, coordonnées bancaires, formulaires SEPA



2

Stockage des données fournisseurs dans le CRM/outil de gestion
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, coordonnées bancaires, formulaires SEPA



RÈGLEMENT

GÉNÉRAL

DE PROTECTION

DES DONNÉES

03.

APPLICATION
**AUX CAS
CONCRETS**

R

P

G

D

POUR ILLUSTRER CONCRÈTEMENT NOTRE DÉMARCHE PRO-ACTIVE CONCERNANT LA MISE EN APPLICATION DU RGPD, NOUS VOUS PROPOSONS EN EXEMPLE LE FORMULAIRE D'INVITATION À NOTRE DERNIER PETIT-DÉJEUNER.

***** VOUS POURREZ Y OBSERVER :**

- 1] La démarche de mise en conformité du formulaire en lui-même
- 2] Les demandes de consentement.s par donnée, claires et explicites
- 3] Le back-office illustrant la base de données précise associée ; avec la donnée concernée ainsi que la date et l'heure des consentements ou non consentements enregistrés.

XXXX

LIEU

NOM ET PRÉNOM

SOCIÉTÉ

FONCTION

EMAIL

TÉLÉPHONE

S'INSCRIRE

Actions effectuées :

Suppression de l'auto-complétion
Plus d'obligation de saisie pour
les données non primordiales
au service (ex : Fonction)



Sevanova se met déjà au RGPD,
on va devoir vous casser les pieds

La donnée suivante **'Mon prénom'** sera enregistrée sur nos serveurs internes et chiffrés. Elle pourra être utilisée pour :

- Le renseignement de votre fiche sur notre CRM, consultée uniquement par nos services commercial et marketing
- Des campagnes d'information personnalisées (mail et réseaux sociaux)
- Des campagnes de prospection commerciale de l'agence (par mail, par LinkedIn et par téléphone)

J'ACCEPTER +

JE REFUSE +

La donnée suivante **'Mon de la société'** sera enregistrée sur nos serveurs internes et chiffrés. Elle pourra être utilisée pour :

- Le renseignement de votre fiche sur notre CRM, consultée uniquement par nos services commercial et marketing
- Des campagnes d'information personnalisées (mail et réseaux sociaux)
- Des campagnes de prospection commerciale de l'agence (par mail, par LinkedIn et par téléphone)

J'ACCEPTER +

JE REFUSE +

La donnée suivante **'Email'** sera enregistrée sur nos serveurs internes et chiffrés. Elle pourra être utilisée pour :

- Le renseignement de votre fiche sur notre CRM, consultée uniquement par nos services commercial et marketing
- Des campagnes d'information personnalisées (mail et réseaux sociaux)
- Des campagnes de prospection commerciale de l'agence (par mail, par LinkedIn et par téléphone)

J'ACCEPTER +

JE REFUSE +

Actions effectuées :

Pour chaque champ saisi, un consentement d'usage est demandé. Le traitement et l'usage qui sera fait de **chacune des données** sont exprimés de façon **explicite**. Attention, une donnée peut être **enregistrée mais non utilisée** à des fins commerciales si l'utilisateur clique sur « Je refuse ».

Message entrant

Date: 14/12/2017 5:01:21

Sujet: Inscription petit déjeuner RGPD

De: [Marcel Dupont <MarcelDupont@mail.net>](mailto:MarcelDupont@mail.net)

Champs

where	Lyon
nom-prenom	Marcel Dupont
rgpdNomVal	valide
societe	Chez Marcel
rgpdSocieteVal	refuse
Fonction	Directeur
rgpdFonctionVal	valide
email	MarcelDupont@mail.net
rgpdEmailVal	valide
telephone	01 23 45 67 89
rgpdTelephoneVal	refuse

Actions effectuées :

L'enregistrement précis des consentements pour chaque donnée dans un **registre spécifique** au formulaire.



WWW.SEVANNOVA.COM/CONTACT/

